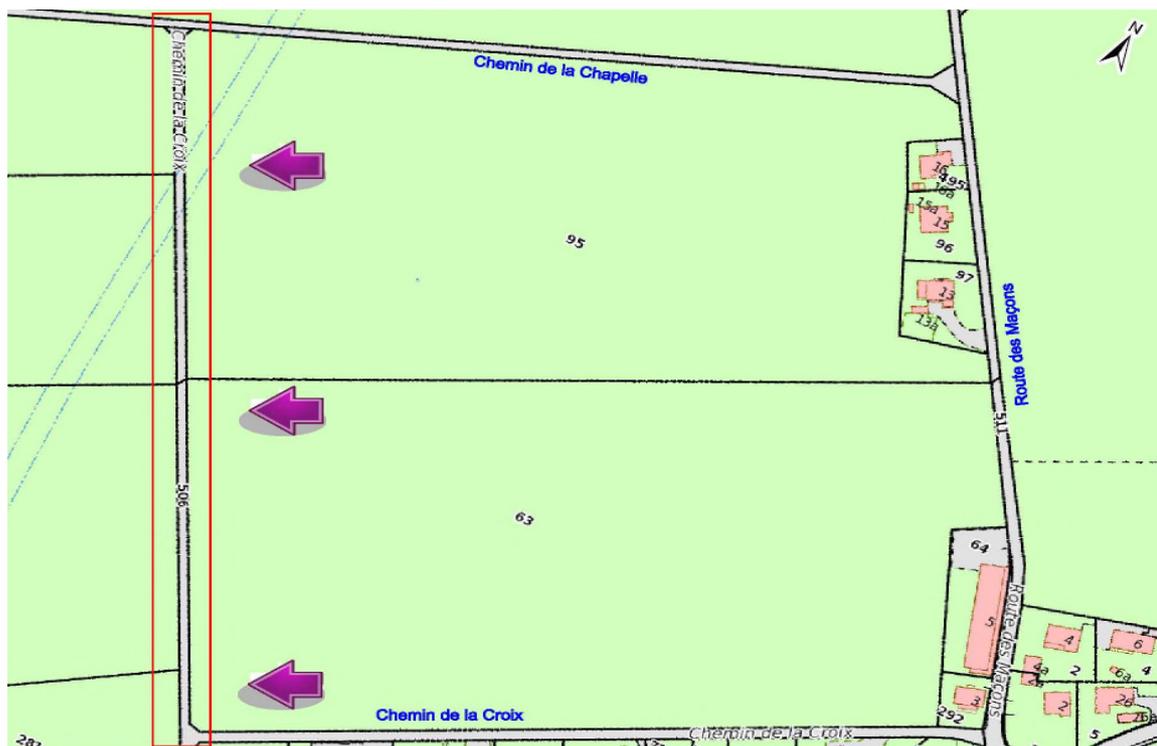




Message relatif à la réfection du Chemin de la Croix

Aménagé durant les années 1970 dans le cadre d'un remaniement parcellaire, le Chemin de la Croix nécessite des travaux d'entretien afin de sauvegarder le coffre existant encore en bon état. Des offres ont été demandées afin d'évaluer l'importance de l'intervention. La solution retenue consiste en la pose d'un nouveau tapis sur le tronçon rectiligne Sud-Nord du Ch. de la Croix jusqu'à la jonction avec le Ch. de la Chapelle selon le plan suivant :



Le devis pour ces travaux se présente comme suit :

Réfection du Ch. de la Croix			
Travaux de génie civil		CHF	30'000.00
Divers et imprévu		CHF	2'000.00
TOTAL TTC		CHF	32'000.00

Proposition du Conseil communal

Le Conseil communal demande l'octroi d'un crédit global de **CHF 32'000.00** pour la réfection du Chemin de la Croix. Le financement de cette dépense sera assuré par un prélèvement sur les fonds propres et les recettes courantes de la Commune.

Au nom du Conseil communal :

La Secrétaire communale

Virginie Khuu



Le Syndic

René Schneuwly